

# Comité Syndical En synthèse \*

26 juin 2024



## Que retenir de la réunion du 26 juin 2024 ?

\* ce document ne constitue pas une délibération officielle

La réunion du 26 juin 2024 s'est tenue à Doizieux.  
Merci à Monsieur le Maire et à son conseil municipal  
pour leur accueil et le prêt de la salle polyvalente.



### ACTUALITÉS DU PARC

#### Révision de la charte :

Il a été rendu compte de la visite des rapporteurs nationaux issus du Ministère en charge de l'écologie, du Conseil national de protection de la nature et de la Fédération des Parcs. Cette visite a eu lieu les 30 et 31 mai 2024 pour permettre à ces rapporteurs d'éclairer leurs instances respectives sur les avis à rendre sur le projet de nouvelle charte du Parc. Les rapporteurs ont rencontré près de 80 acteurs du territoire, reconnu l'implication forte de ces acteurs, le dynamisme du Parc et la qualité du projet de charte.

Une délégation d'élus et de techniciens du Parc a été auditionnée le 17 juin 2024, par la Commission espaces protégés du Conseil national de protection de la nature, dans les locaux du Ministère en charge de l'écologie. L'avis de cette instance sur le projet de Charte devrait comprendre deux réserves : l'une visant à renforcer l'opérationnalité et l'ambition de la mesure en faveur de la biodiversité et l'autre nous enjoignant à accroître la force des engagements des différents signataires de la charte.

En parallèle, s'organisent les différents temps de célébration des 50 ans du Parc. Les « rendez-vous de mon parc » se concentrent entre le 13 juin et le 7 juillet, sur les 4 grands secteurs du Parc, pour valoriser de manière instructive et ludique les cinquante années d'actions du Parc. La fête anniversaire destinée au grand public aura lieu le 6 octobre 2024 à Saint-Julien-Molin-Molette pour clôturer les festivités du cinquantenaire.

## RESSOURCES HUMAINES

Le comité syndical a validé :

- l'accroissement de 24 heures à 28 heures hebdomadaires d'un emploi d'adjoint technique chargé de l'entretien technique du bâtiment de la Maison du Parc, chargé également des missions d'assistant de prévention.
- la création d'un emploi non permanent, pour un an maximum, d'un chargé de mission agricole pour faire face à un surcroît d'activité lié notamment à l'accompagnement des chevriers dans la redynamisation de leurs activités et à une évolution dans la gestion du Plan pastoral territorial.

La mise à jour du règlement intérieur du personnel, prévue à l'ordre du jour, n'a pas pu être mise aux voix car le comité social territorial placé auprès du Centre de gestion de la Loire n'a pas pu rendre son avis préalablement. Le point sera donc remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité syndical.

## RESSOURCES FINANCIÈRES – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Le comité syndical a validé l'augmentation du budget voté en mars 2024 d'un montant de 328 811,16 € en section de fonctionnement, qui s'équilibre en dépenses et en recettes.

Cette augmentation permet la réalisation de tout ou partie des actions suivantes : le regroupement de la gestion et du foncier forestier, l'alimentation de l'observatoire de la biodiversité, la réalisation du schéma directeur des énergies, l'expérimentation « Toits ressources » et la poursuite des paiements pour services environnementaux dans le Haut-Pilat.

## NOUVELLE DÉSIGNATION DANS LES ORGANISATIONS PARTENAIRES

Le comité syndical a validé la désignation de Martin DAUBREE, Maire de Tupin-et-Semons, délégué suppléant au Parc de sa commune, comme nouveau délégué représentant du Parc, au sein de l'Office du Tourisme du Pilat en remplacement de Chantal CHETOT, élue de Pélussin, déléguée suppléante au Parc de sa commune, désormais représentante de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien au sein de l'Office du Tourisme du Pilat.

## SUR LES TRACES DU FURAN, DE SA SOURCE AU BESSAT À SA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE À ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON

Une mini-conférence sur un projet de valorisation du Furan s'est tenue devant le comité syndical. Elle a été réalisée conjointement par Danièle MÉAUX, Professeure émérite spécialisée en esthétique et sciences de l'art, photographie à l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne et par Jonathan TICHIT, artiste-photographe et doctorant.

Un ouvrage intitulé « Sur les traces du Furan, une enquête photographique » dont les auteurs sont Danièle MÉAUX et Pierre SUCHET, artiste photographe, va prochainement paraître.

Ce dernier a arpenté les rives du Furan de sa source à sa confluence avec la Loire. Ce travail photographique s'est conjugué avec les réflexions de géographes et d'historiens sur les rapports qui se sont établis, au fil du temps, entre les hommes et la rivière.

Une carte interactive rend compte d'une partie du travail réalisé.

La prochaine réunion du Comité syndical aura lieu le 6 novembre (lieu à définir)



Parc naturel régional du Pilat  
2 rue Benay 42410 Pélussin  
04 74 87 52 01  
info@parc-naturel-pilat.fr  
www.facebook.com/Parcdupilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

[www.parc-naturel-pilat.fr](http://www.parc-naturel-pilat.fr)